

**Pierre LESAGE**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE

REGIONALE DE VERSAILLES

**FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE PARIS**

SIEGE SOCIAL : PARIS 19EME, 23 RUE MATHIS

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

*Aux membres,*

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE PARIS** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Le bilan soumis à votre approbation, dont le total s'élève à 196.293 € présente un résultat bénéficiaire de 4.173 €.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

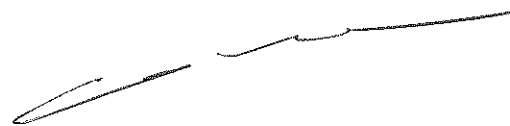
En application des dispositions de l'article L 823-9, 1er alinéa, du Code de commerce, je vous informe que je n'ai pas de commentaire particulier à formuler sur les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Paris, le 07 mars 2012*



*Pierre LESAGE*  
*Commissaire aux comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Versailles*



**AUDISOL**

*Le Cabinet de l'Économie Sociale et Solidaire*

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**

inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables et sur la liste des commissaires aux comptes de Paris

**COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2011**

---

***Fédération des Centres Sociaux  
et Socioculturels de Paris***

***23 rue Mathis  
75019 Paris***

---

**ETATS DE SYNTHESE 2011**

***Fédération des Centres Sociaux  
et Socioculturels de Paris***

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

BILAN ACTIF	Brut au 31/12/2011	Amort. & Provisions	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres	2 789,72	2 456,00	333,72	0,00
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	52 392,69	31 517,29	20 875,40	26 182,00
Constructions				
Installations techniques, mat. et out. industriels	21 715,26	21 210,30	504,96	1 862,00
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	16,00		16,00	16,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de la détention				
Autres titres immobilisés				
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	616,26	0,00	616,26	519,00
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>77 529,93</b>	<b>55 183,59</b>	<b>22 346,34</b>	<b>28 579,00</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres appro.				
Marchandises				
Avances et acomptes versés				
<b>Créances :</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	16 575,13	0,00	16 575,13	32 285,00
Autres	27 292,39		27 292,39	72 084,00
Valeurs mobilières de placement	73 931,64		73 931,64	85 070,00
Disponibilités	56 147,18		56 147,18	19 099,00
Charges constatées d'avance	0,00		0,00	444,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>173 946,34</b>	<b>0,00</b>	<b>173 946,34</b>	<b>208 982,00</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>251 476,27</b>	<b>55 183,59</b>	<b>196 292,68</b>	<b>237 561,00</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				

BILAN PASSIF	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	43 709,13	36 147,00
Résultat de l'exercice	4 172,86	7 562,00
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	16 374,18	20 292,00
Provisions réglementées		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS :</b>	<b>64 256,17</b>	<b>64 001,00</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	0,00	0,00
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement		
- Sur autres ressources		
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	0,00	1 457,00
Emprunts et dettes financières divers	0,00	34 813,00
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 927,14	19 480,00
Dettes fiscales et sociales	55 199,96	75 495,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes	40 408,41	27 870,00
Produits constatés d'avance	20 500,00	14 443,00
<b>DETTES</b>	<b>132 036,51</b>	<b>173 558,00</b>
Écart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>196 292,68</b>	<b>237 559,00</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

# FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX

Compte de résultat du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011

	du 01/01/11 au 31/12/11	du 01/01/10 au 31/12/10
	12 mois	12 mois
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	61 275,40	57 071,00
Prestations	0,00	0,00
Subventions d'exploitation	290 657,39	336 433,00
Autres produits (hors cotisations)	1 642,74	0,00
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	2 766,34	9 700,00
<b>TOTAL I</b>	<b>356 341,87</b>	<b>403 204,00</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats	5 143,23	10 324,00
Autres achats et charges externes	89 288,54	78 355,00
Impôts, taxes et versements assimilés	13 275,00	12 739,00
Salaires et traitements	146 750,61	164 134,00
Charges sociales	64 520,31	76 445,00
Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	7 794,70	7 144,00
Dotation aux provisions sur actif circulant		750,00
Dotation aux provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Autres charges	29 651,02	28 047,00
<b>TOTAL II</b>	<b>356 423,41</b>	<b>377 938,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-81,54</b>	<b>25 266,00</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
<b>Produits financiers :</b>		
Produits financiers de participation		
Produits autres valeurs mobilières	1 097,49	594,00
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL V</b>	<b>1 097,49</b>	<b>594,00</b>
<b>Charges financières :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	11,18	210,00
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL VI</b>	<b>11,18</b>	<b>210,00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>1 086,31</b>	<b>384,00</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 004,77</b>	<b>26 650,00</b>
<b>Produits exceptionnels :</b>		
Sur opérations de gestion	3 918,09	1 835,00
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
<b>TOTAL VII</b>	<b>3 918,09</b>	<b>1 835,00</b>
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
Sur opérations de gestion	750,00	19 923,00
Sur opérations en capital	0,00	
Dotation aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>750,00</b>	<b>19 923,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>3 168,09</b>	<b>-18 088,00</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>361 357,45</b>	<b>405 633,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>357 184,59</b>	<b>398 071,00</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>4 172,86</b>	<b>7 562,00</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>4 172,86</b>	<b>7 562,00</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total produits</b>		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>Total charges</b>		

---

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS 2011**

***Fédération des Centres Sociaux  
et Socioculturels de Paris***



**Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels  
de Paris**

Association Loi 1901

Siret : 39100034600042

Siège social :

23 rue Mathis

75019 PARIS

---

L'association Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris se caractérise pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et clos le 31 décembre 2011 par les données suivantes :

Total du Bilan : .....196 292 €

Produits d'exploitation : .....356 342 €

Excédent : .....4 173 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris

Le sommaire est le suivant :

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	7
2. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....	10
2.1. État de l'actif immobilisé et des amortissements .....	10
2.2. Créances .....	10
2.3. Trésorerie .....	10
2.4. Fonds associatifs.....	11
2.5. Dettes .....	11
2.6. Comptes de régularisation passif .....	11
3. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT.....	12
3.1. Subventions d'exploitation.....	12
3.2. Spécificités associatives.....	12
4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....	12
4.1. Engagements financiers donnés.....	12
4.1. Effectif .....	12

## 1. Règles et méthodes comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés sur la base des dispositions du « plan comptable Associations, Fondations » conforme à l'arrêté interministériel portant homologation des règlements 99-01 et 99-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect :

- du principe de prudence,
- de la continuité d'exploitation,
- de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- de l'indépendance des exercices.

### *Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :*

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **Immobilisations :**

Les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles ont été modifiées par le Comité de la Réglementation Comptable (Règlements CRC n°2002-10, n°2003-07 et n°2004-06). Une analyse des immobilisations a été effectuée. Il en ressort qu'aucun matériel n'est constitué de composant ayant une durée de vie différente. Aucune décomposition n'est donc nécessaire.

Concernant les durées d'amortissements : les durées antérieurement appliquées correspondent à des durées réelles d'utilisation. Après étude, aucun retraitement n'est pratiqué.

### ***Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles***

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

**Les frais accessoires** représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Ils sont obligatoirement immobilisés.

**Les frais d'acquisition des immobilisations** à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

**Les intérêts d'emprunts** spécifiques à l'acquisition ou la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

### ***Amortissements et dépréciation des actifs***

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire.

Les durées retenues sont :

- Logiciels : 1 an
- Aménagements et installations : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Matériel d'activité : 4 ans

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

### ***Subventions d'investissement***

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

### ***Créances :***

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

**Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour la structure, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

**Droit individuel à la formation (DIF) :**

Les engagements employeurs en matière de DIF figurent en engagement hors-bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis eu titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

**Dérogations à une prescription comptable :**

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

**Modification de présentation ou d'évaluation**

Aucune modification de présentation ou d'évaluation significative ne mérite d'être signalée.

**Autres informations sur les règles comptables**

Les informations ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## 2. Compléments d'informations relatives au bilan

### 2.1. État de l'actif immobilisé et des amortissements

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissements, mises au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

Immobilisations	Valeurs brutes au 01/01/2011	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2011
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 325</b>	<b>1 465</b>	<b>0</b>	<b>2 790</b>
Logiciels	1 325	1 465		2 790
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>74 108</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>74 108</b>
Agencements des constructions	52 393	0	0	52 393
Matériel de bureau et informatique	18 786	0		18 786
Matériel d'activité	2 929			2 929
<b>Immobilisations financières</b>	<b>519</b>	<b>97</b>	<b>0</b>	<b>616</b>
Dépôts	519	97	0	616
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>75 952</b>	<b>1 562</b>	<b>0</b>	<b>77 514</b>

(\*)

(\*) Détail des acquisitions :

Logiciel : il s'agit de l'acquisition du logiciel de comptabilité Aïga

Dépôts : il s'agit de la révision de la valeur du dépôt de garantie des locaux

Amortissements	au 01/01/2011	Dotations	Reprises	au 31/12/2011
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 325</b>	<b>1 131</b>	<b>0</b>	<b>2 456</b>
Logiciels	1 325	1 131		2 456
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>46 064</b>	<b>6 663</b>	<b>0</b>	<b>52 728</b>
Agencements des constructions	26 211	5 306	0	31 517
Matériel de bureau et informatique	16 925	1 357		18 282
Matériel d'activité	2 929			2 929
				0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>47 389</b>	<b>7 795</b>	<b>0</b>	<b>55 184</b>

### 2.2. Créances

Toutes les créances sont d'échéance inférieure à un an.

Parmi les autres créances, figure un solde de Subvention CAF à recevoir pour 24 893 €uros.

### 2.3. Trésorerie

Les comptes de trésorerie sont constitués :

- Des placements sur livret pour 73 932 €uros
- Du solde comptable débiteur de la banque pour 56 030 €uros
- De la caisse pour 117 €uros

## 2.4. Fonds associatifs

	Au 01/01/2011	Affectation Résultat N-1	Résultat N	Au 31/12/2011
Fonds associatifs sans droit de reprise	36 147	7 562	—	43 709
Résultat de l'exercice	7 562	-7 562	4 173	4 173
<b>Situation nette</b>	<b>43 709</b>	<b>0</b>	<b>4 173</b>	<b>47 882</b>

Subvention d'investissement	Brut	Amortissement	Net	Au 31/12/2011
Subvention versée sur travaux locaux	39 181	22 807	16 374	61 988
<b>Situation nette</b>	<b>39 181</b>	<b>22 807</b>	<b>16 374</b>	<b>61 988</b>

Amortissement des subventions d'investissement	Amortissement début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissement fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Subvention versée sur travaux locaux	18 889	3 918		22 807
<b>Total</b>	<b>18 889</b>	<b>3 918</b>	<b>0</b>	<b>22 807</b>

## 2.5. Dettes

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

## 2.6. Comptes de régularisation passif

Détail des Produits constatés d'avance	Montant
Projet CES famille	12 000
MPT (mission prévention toxicomanie) 2004	8 500
<b>Total</b>	<b>20 500</b>

### 3. Compléments d'informations relatives au compte de résultat

#### 3.1. Subventions d'exploitation

Libellés	2011	2010	Evolution
Subvention Fongep	10 710	14 596	-26,6%
Subvention Etat DRDJS	19 177	9 885	+94,0%
Subvention DDCS	3 000	5 000	-40,0%
Subvention Drass		9 069	-100,0%
Paris Dep Dases	105 000	102 000	+2,9%
Dases toxico		6 500	-100,0%
Ville de Paris EPN		50 000	-100,0%
Ville de Paris DPVI	12 000	36 275	-66,9%
DPVI Culture	35 943	8 500	+322,9%
DPVI Asl		2 800	-100,0%
CAF	85 177	78 500	+8,5%
CFCS IDF	11 650	13 308	-12,5%
Paris CES famille	4 000		
DASCO	4 000		
<b>Total</b>	<b>290 657</b>	<b>336 433</b>	<b>-13,6%</b>

#### 3.2. Spécificités associatives

L'association bénéficie d'aides non financières ou contributions volontaires par lesquelles des personnes physiques ou morales apportant à l'association un travail, des biens ou d'autres services à titre gratuit.

Ces contributions volontaires n'ont pas été valorisées.

En dehors de ces dons en nature, l'association ne bénéficie pas de :

- La mise à disposition gracieuse de locaux, terrains ou installations
- La mise à disposition de personnes

### 4. Informations complémentaires

#### 4.1. Engagements financiers donnés

En 2010, la Fédération des Centres sociaux de Paris s'est portée "caution solidaire" d'un prêt de 15 000 €uros contracté par un centre social parisien auprès de la Fédération des Centres sociaux de France.

Le montant de ce prêt restant dû au 31 décembre 2011 s'élève à 5 000 €uros.

#### 4.1. Effectif

L'effectif au 31 décembre 2011 est de 3 personnes.